

Contrat de Quartier

Ville de Vernier



Le Contrat de Quartier

Un outil de démocratie participative pour mieux vivre ensemble

Vernier, une action sociale déclinée en « Politique de la Ville »

Vernier est une ville de 33'000 habitant-e-s située dans le canton de Genève. 17^{ème} ville de Suisse, 5^{ème} de Romandie, le territoire de Vernier se divise en cinq grands ensembles urbains: Vernier-Village, Aire – le Lignon, Châtelaine-Balexert, les Libellules et les Avanchets.

Au niveau du statut socio-économique de ses habitant-e-s, Vernier est une ville populaire. Son taux de chômage (8,5%) est le plus élevé du canton de Genève et figure parmi les plus forts de Suisse. Près de la moitié de sa population est étrangère et le revenu moyen par habitant-e est le moins élevé du canton. A Vernier, un-e habitant-e sur cinq bénéficie de prestations d'assistance sociale cantonales ou communales.

Aussi, la Ville de Vernier doit répondre aux nombreux défis sociaux auxquels une agglomération de cette taille est régulièrement confrontée. Si on ajoute à cela la fragmentation de la ville en ensembles urbains extrêmement hétérogènes, il s'agit de penser et de mettre en œuvre l'action sociale en véritable « Politique de la Ville » (CHALINE 1997, DONZELOT 2003).

Dans cette optique, Vernier a mis sur pied en 2005 des « **Contrats de Quartier** » destinés à offrir à ses habitant-e-s de véritables outils de démocratie participative permettant d'intervenir rapidement et efficacement dans l'amélioration de leur quotidien.

Le premier **Contrat de Quartier** a vu le jour en 2005 dans la cité d'Aire – Le Lignon. Un second a été mis sur pied en 2008 aux Avanchets. En 2010, ce fut au tour de Châtelaine-Balexert de disposer de cet outil et en 2011 de Vernier-Village. Les Libellules bénéficieront d'un **Contrat de Quartier** en 2012.

Vernier est la première ville en Suisse à avoir mis à disposition de ses habitant-e-s des instruments de démocratie participative qui vont au-delà d'une simple démarche consultative ou négociatrice. **Ce qui fait la spécificité et l'originalité des Contrat de Quartier de Vernier réside dans la délégation substantielle de compétences et la large autonomie décisionnelle qui sont accordées aux habitant-e-s.**

La Cité des Avanchets (6'000 habitant-e-s)



La Cité du Lignon (5'500 habitant-e-s)



Les Contrats de Quartier

Le principe d'outils de démocratie participative n'est pas nouveau : il existe depuis les années 70 et s'est principalement développée en Belgique, en Allemagne, en France et au Canada (BEVORT 2002). L'objectif de ces projets était d'offrir aux habitant-e-s de quartiers populaires ou défavorisés la possibilité de faire entendre leur voix à l'amélioration des infrastructures mises à leur disposition (aménagement du territoire, logements, etc.). L'effet voulu par ce type de politique est multiple et s'inscrit autant dans une volonté d'efficacité démocratique (PUTNAM 1993) que de renforcement de la citoyenneté (MAYER et PERRINEAU 1997).

La Ville de Vernier a décidé d'aller plus loin en offrant véritablement à ses habitant-e-s, du début à la fin du processus, la possibilité d'instaurer et de gérer eux-mêmes des projets d'utilité publique. Le Conseil municipal (législatif) de la Ville se contente de voter chaque année une enveloppe budgétaire pour le quartier concerné. Les habitant-e-s intéressés-e-s s'organisent en groupes de travail pour proposer, instruire et préparer des projets. Les politiques n'interviennent qu'en toute fin de processus pour valider ceux-ci et débloquer les fonds nécessaires. **Depuis 2005, il est à relever que 100% des projets proposés – une cinquantaine – ont été validés !**

La démarche entreprise par Vernier a directement inspiré trois autres projets similaires dans d'autres villes de Suisse : Genève (2007), Onex (2008) et Lausanne (2010). D'autres villes ont également sollicité Vernier et manifesté leur vif intérêt pour ce type de projets (Carouge, Lancy).

Les objectifs des Contrats de Quartier de Vernier

Les **Contrats de Quartier** répondent à la volonté du Conseil administratif (exécutif) de développer une politique sociale basée sur trois axes : participation, proximité, prévention.

Les **Contrats de Quartier de Vernier** peuvent se définir comme : **le cadre par lequel la commune de Vernier s'engage à mettre en œuvre, de façon concertée avec l'Etat (par des partenariats ponctuels) et d'autres partenaires (citoyen-ne-s, commerçant-e-s, associations locales, paroisses, etc.), des actions répondant à des besoins identifiés par les personnes concernées.**

Quatre thématiques sont privilégiées:

- Prévention de la délinquance et sécurité publique
- Action sociale, insertion et emploi
- Éducation, loisirs, sports et culture
- Habitat et cadre de vie

Les buts poursuivis sont au nombre de trois :

- Une nouvelle dynamique de quartier
- Une amélioration de la qualité de vie
- Un accroissement du sentiment de sécurité

Thèmes cibles

Les habitant-e-s n'ont pas à se référer à un cadre contraignant et toute idée s'inscrivant dans l'une ou l'autre de ces quatre thématiques peut faire l'objet d'une proposition, du moment qu'il s'agit d'un projet d'utilité collective.

Les critères pour l'élaboration des projets sont les suivants :

- Encourager les échanges
- Utiliser les dispositifs existants
- Actions de terrain
- Visibilité des problématiques
- Visibilité des réponses proposées
- Souplesse et adaptabilité
- Auto-portabilité
- Participation du public cible

Processus de dépôt d'un projet

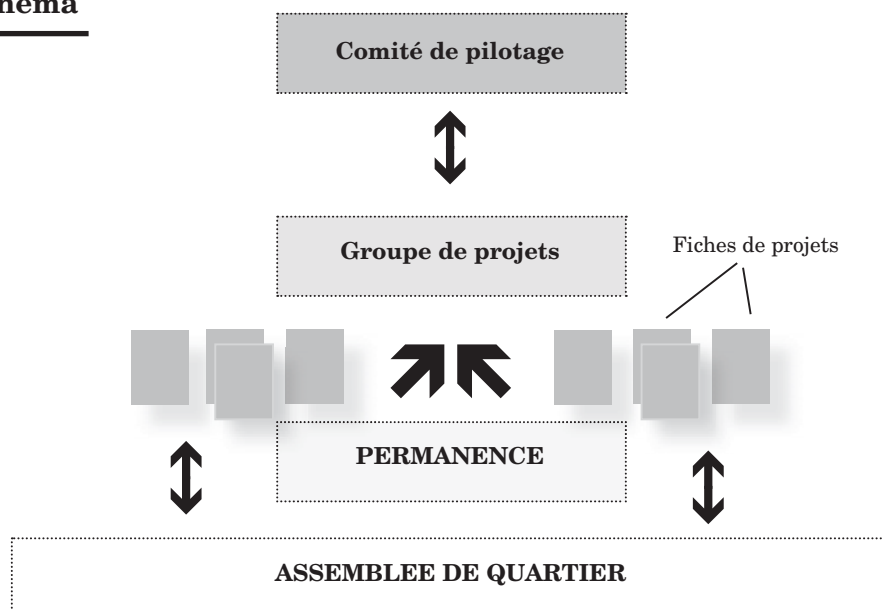
Pour pouvoir se concrétiser, un projet déposé par un-e habitant-e du quartier doit pouvoir s'inscrire dans un processus et suivre différentes étapes :

1. **Dépôts de la fiche projet**
2. **Examen du projet par le groupe de projets** : validation de l'intérêt de la démarche et de la conformité des projets aux buts généraux du **Contrat de Quartier**.
3. **Travail du projet au sein du groupe de projets**
 - Analyse des besoins
 - Contacts avec les partenaires pressentis
 - Budget
 - Planification de concrétisation
4. **Aval du comité de pilotage**
5. **Réalisation**
6. **Evaluation**

Les structures du Contrat de Quartier

Tous les **Contrats de Quartier** sont libres de s'organiser de la façon que les habitant-e-s jugent la plus adéquate. Seule la composition du Comité de pilotage, dans lequel siègent les autorités politiques en charge de la validation des projets, est définie par le règlement communal. Dans les faits, les quatre Contrats de Quartier existants à Vernier comprennent au moins une assemblée annuelle de quartier, une permanence et un groupe de projets.

Les structures du Contrat de Quartier, schéma



L'assemblée de quartier

L'assemblée de quartier a lieu en principe tous les ans. Elle est l'organe souverain du **Contrat de Quartier**. Ouverte à l'ensemble des habitant-e-s, elle présente le bilan des actions passées ainsi que les projets en cours.

Elle permet, en outre, aux différents organes du **Contrat de Quartier** (groupe de projets, comité de pilotage) d'être à l'écoute de la population, d'échanger avec elle et de faire la promotion de la structure.

Chaque année, ces assemblées réunissent entre 100 et 300 personnes.

Rôle

- Visibilité du Contrat de Quartier
- Information à la population
- Accueil, écoute, collecte de renseignements
- Lien entre les acteurs locaux et les structures du Contrat de Quartier
- Ancrage du **Contrat de Quartier** au sein de la population
- Mise à disposition et récolte des fiches de projets



En juin 2009, l'assemblée de quartier des Avanchets a rassemblé une centaine d'habitant-e-s pour faire le bilan de la première année d'existence du Contrat de Quartier

Les « fiches de projet » et la permanence

La fiche de projet représente l'instrument de base qui permet de matérialiser les idées de projets des habitant-e-s du quartier. Elle vise, par le biais d'un apport méthodologique simple, de permettre à chaque habitant-e du quartier de transformer une idée en un projet concret. Elle constitue, en outre, un support permettant au groupe de projets de s'inscrire comme interlocuteur avec l'initiant-e du projet et de l'aider au besoin à compléter ce dernier, et/ou à le reformuler aux fins de sa présentation au groupe de pilotage pour validation.

La fiche projets se présente sous la forme d'un formulaire et ne constitue pas en soi un document formel ; chaque **Contrat de Quartier** possède en effet son propre document réalisé et initié par les différents groupes de projets.

Le document est accessible via différents relais institutionnels ou commerciaux (centres de loisirs, maisons de quartier, service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier, centre commercial, etc.). Des urnes sont mises à disposition de la population pour recueillir les fiches de projet. Elles peuvent être également téléchargées informatiquement par le biais des sites internet des différents **Contrats de Quartier** ou être envoyées par voie postale et électronique ou au moment de la tenue de stands lors de diverses manifestations de quartier.

Outre les données identitaires de l'initiant-e du projet, les fiches de projet contiennent différentes rubriques et thèmes visés par les buts généraux du **Contrat de Quartier** ainsi que les moyens envisagés pour leur réalisation. La fiche projet permet en outre de planifier dans le temps les concrétisations et tend à les autonomiser. Le document poursuit également l'objectif de rendre visible les problématiques soulevées par le projet et à identifier le public cible concerné en veillant à sa pleine participation.

Dans le but de s'inscrire comme un interlocuteur de proximité et de renforcer sa visibilité dans le périmètre de son action, le groupe de projets tient sur un rythme hebdomadaire une permanence hebdomadaire dans un lieu à forte fréquentation ou dans les locaux des **Contrats de Quartier** au cœur même de la cité.

Rôle

- Visibilité du **Contrat de Quartier**
- Information
- Accueil, écoute, collecte de renseignements
- Lieu de rencontre et d'échange
- Mise à disposition et récolte des fiches de projet



Matériel promotionnel:
Logos, brochures, affiches, flyers

Le groupe de projets

Le groupe de projets est composé exclusivement d'habitant-e-s du quartier (entre 5 et 15 personnes), désigné-e-s lors de l'assemblée de quartier. Le groupe instruit les projets, auditionne les déposataires, prend éventuellement contact avec l'administration communale ou cantonale afin de fournir ensuite au Comité de pilotage des dossiers complets contenant l'ensemble des informations relatives au projet.

La structure se veut être souple et réactive afin d'épouser les besoins identifiés par les habitant-e-s d'un quartier. Chacun-e peut en effet proposer sa candidature pour en faire partie. Relevons que les modalités fonctionnelles et organisationnelles du groupe projets sont décidées par ses membres.

Afin d'assurer le suivi et l'interface de la structure notamment au niveau administratif et des relations avec les différents partenaires présents au sein du quartier, un-e à deux coordinateurs-trices sont nommé-e-s par le groupe de projet. En outre, dans le but de gagner en visibilité et de restituer aux habitant-e-s du quartier le fruit de leur action, les groupes de projets ont désigné en leur sein une sous-commission « communication » composée de 1 à 5 membres du groupe de projets.

Le groupe de projet met en corrélation les besoins identifiés par les habitant-e-s avec les différents éléments existants sur le terrain en veillant notamment à collaborer et à mettre en place des partenariats avec les infrastructures privées et publiques ainsi qu'avec les structures associatives existantes au sein de la collectivité.

Compétences

- Identifier les besoins des publics cibles
- Constituer les groupes de travail pour les fiches projets
- Prospecter les partenaires publics ou privés
- Apporter un cadre méthodologique que les déposataires d'un projet en deviennent les acteurs-trices
- Développer et faire valider les fiches de projets par le comité de pilotage
- Valider les fiches de projets auprès des publics concernés
- Assurer le suivi des actions
- Préparer des programmes annuels et les budgets y relatifs
- Rédiger un bilan annuel à l'intention du Comité de pilotage
- Assurer la visibilité et la promotion de la structure
- Restituer aux habitant-e-s du quartier les différentes actions menées
- Organiser une assemblée générale annuelle de quartier
- Assurer le suivi administratif, fonctionnel et organisationnel de la structure
- Assurer l'auto-portabilité du projet

Le Comité de pilotage

Le Comité de pilotage représente l'organe faîtière du **Contrat de Quartier**. Il est l'instance qui valide les projets en permettant ou non la poursuite de ceux-ci dans le cadre initial et ses options fondamentales. Le Comité de pilotage engage les ressources nécessaires pour la réalisation des projets déposés par les habitant-e-s du quartier par le biais du groupe de projets.

Le Comité de pilotage est composé de :

- Deux membres du Conseil administratif (exécutif communal), dont le Maire, élu pour une année assure la présidence tournante
- Un-e membre par partis représentés au Conseil municipal (législatif communal)
- Un-e représentant-e de l'association des locataires
- Un-e membre de l'association des commerçant-e-s du quartier
- Un-e représentant-e des travailleurs-euses sociaux-ales du quartier
- Un-e représentant-e d'une association de quartier
- Un-e habitant-e du quartier

Compétences

- Valider les projets et débloquer les ressources nécessaires à leur réalisation
- Etablir et proposer un budget annuel au Conseil municipal
- Déléguer des représentant-e-s pour les partenariats avec l'Etat
- Présenter la situation du **Contrat de Quartier** pour sa reconduction
- Garantir le cadre initial et les options fondamentales du **Contrat de Quartier**

Les effets

Depuis leur introduction, plusieurs évaluations ont été menées sur les **Contrats de Quartier à Vernier**. Un mandat externe a été donné en 2007 à un consultant indépendant (Monsieur Mehdi AOUDA). En 2009, une évaluation interne a été menée à destination du Conseil administratif par le service de la cohésion sociale, qui est chargé du suivi des **Contrats de Quartier** pour la municipalité.

Plusieurs constats sont apparus :

- **Parce qu'ils permettent à tout-e-s de participer pleinement à la vie sociale de leur quartier, les Contrats de Quartier ont fortement contribué au renforcement d'une citoyenneté qui n'est pas uniquement basée sur la nationalité mais sur l'appartenance à une communauté territoriale.**
- **De nouvelles dynamiques de collaboration / associatives sont spontanément apparues, avec un accent sur l'apprentissage de l'inter-culturalisme.**
- **Il y a une prise de pouvoir des « expert-e-s du quotidien » sur leur lieu de vie.**
- **Il y a eu le développement de synergies nouvelles et de rencontres régulières entre les habitant-e-s (ex : création d'une association d'habitant-e-s aux Avanchets).**
- **L'espace de discussion et de proposition offert par les Contrats de Quartier a permis un apaisement des conflits et la mise sur pied de solutions constructives et unanimement partagées pour la résolution des problèmes.**

Ces divers constats confirment l'intérêt d'une démarche participative où les habitant-e-s tiennent le rôle central et investissent pleinement le champ décisionnel. Les dynamiques ainsi initiées favorisent la création du lien et les solidarités.

Il est à noter que les deux évaluations citées plus haut ont mené à la décision d'engager un travailleur social chargé uniquement de la mise en place et du suivi des **Contrats de Quartier** au niveau municipal, lequel est entré en fonction en juin 2010. Celui-ci assume le rôle de répondant communal auprès des divers groupes de projets. Il est également le garant de l'utilisation des fonds publics auprès des autorités. Il est à disposition des habitant-e-s pour toute question méthodologique relative à la gestion de projet et sert d'intermédiaire entre les **Contrats de Quartier** et l'administration.

Contrat de Quartier

Ville de Vernier



Le Contrat de Quartier

Fiches descriptives des projets

Toutes ces fiches ont été intégralement rédigées par les habitant-e-s qui ont porté et réalisé les projets présentés

Projet: Le Canap « Déambulation sonore »

Lieu: Avanchets - Date: 2010

Auteurs du projet : Karelle Ménine – Sonographe, Atelier son local Carqueron, Jeunesse & Co, Jeunes du local Carqueron, Maison de quartier, l'Eclipse

Organisation d'une journée portes-ouvertes sur le travail du son. Ce projet a mis en valeur le quartier des Avanchets et l'ouverture au monde sonore et à son imaginaire. Les participant-e-s étaient invité-e-s à une déambulation dans tout le quartier, accompagné-e-s d'un baladeur qui leur servait d'audio-guide sonore. Bruits et voix d'habitant-e-s permettaient de se frayer un chemin au travers de la Cité. L'ensemble des enregistrements sonores ont été mis en ligne sur le site du « Vernier Bondy Blog » (<http://yahoo.vernier.bondyblog.fr/>)



Projet: 1,2,3, je nettoie mon quartier

Lieu: Avanchets - Date: 2010

Auteurs du projet : Mme Isabelle Héritier-Davet, Mme Fabienne Hostettler
Espace de vie infantine des Avanchets, d'habitant-e-s APECA



Des groupes de nettoyage ont été constitués au hasard. Les participant-e-s ont pris chacun-e-s des sacs poubelles et des pinces mises à disposition par le service de la voirie de la Ville de Vernier. Le projet s'est concrétisé sous forme d'un jeu de piste avec des questions en lien avec le thème. Près de 40 kilos de déchets divers dont plus de 400 grammes de mégots de cigarettes ont été ramassés dans les allées piétonnes.

A travers cette action concrète et ludique, les organisateurs ont touché, par le biais des enfants, les habitant-e-s du quartier en les invitant à se rendre responsable de la propreté de leur cadre de vie afin de pouvoir vivre dans un espace sain et respectueux du travail des balayeurs. Cette activité a donc créé des interactions et des liens entre enfants et adultes du quartier autour d'un thème de vie commun et réel.

Projet: Soirée de présentation de l'ass. Jeunesse & Co ***Lieu: Avanchets - Date: 2010***

Auteurs du projet : Association Jeunesse & Co , M. Hacene Debbah, Travailleurs sociaux hors murs, FAS'e

Cette soirée a eu lieu à la salle des Fêtes Avanchet Salève. Elle avait pour objectif de rassembler les riverains dans le but d'améliorer la communication ainsi que l'entente sociale autour d'une animation conviviale.

La soirée visait également à favoriser les liens intergénérationnels (pour tous les habitants de 0 à 100 ans). Créée en 2009 par 9 jeunes de la Cité des Avanchets, l'association Jeunesse & CO souhait changer l'image du quartier et favoriser des activités multiculturelles et sportives pour toutes les tranches d'âges de la cité. Cette association compte donc apporter sa contribution aux préoccupations suivantes:



- Manque d'animations dans le quartier des Avanchets pour rassembler les riverains.
- Sentiments d'insécurité (manque de luminosité, incivilités)
- Méconnaissances des uns et des autres (manque de communication)
- Manque de convivialité

Projet: La fête des immeubles Grange-Lévrier 1 à 21 ***Lieu: Avanchets - Date: 2010***

Auteurs du projet : Groupe d'habitant-e-s de Grange-Lévrier, Groupe projet du Contrat de Quartier, Maison de Quartier des Avanchets (MQAV) Avanchet Sport FC, Jeunesse&Co, M. J-P. Tombola



Cette fête de proximité avait pour objectif de créer un cadre plaisant, convivial, interculturel et festif ouvert aux habitants afin de leur permettre de se rencontrer, d'échanger, de partager et de mieux se

connaître. Initiée par un groupe d'habitant-e-s de Grange-Lévrier, cette fête a eu lieu le samedi 24 avril 2010 au préau des grands de l'école primaire Avanchets-Jura dans une ambiance agréable et à la grande satisfaction de près de 300 personnes qui y ont pris part : enfants, jeunes, adultes, aîné-e-s de différentes nationalités ont eu du plaisir à se réjouir ensemble. Les animations adaptées, musique et démonstration de la danse africaine, de Croatie, du Kosovo, latino, danses surprises des habitant-e-s, espace vidéo pour joueurs de foot, atelier henné, exposition nature, partage des repas, des grillades, autant de conditions favorables aux échanges multiculturels pour un mieux vivre ensemble aux Avanchets. Une 2^{ème} édition de la fête des allées Grange-Lévrier a déjà eu lieu.

Projet: La patinoire synthétique

Lieu: Lignon - Date: 2005 - 2010

Auteurs du projet : Ville de Vernier, Migros, SIG, Lombard Odier, Eggelsa

Projet emblématique, la patinoire synthétique fut le premier projet financé par le Contrat de Quartier d'Aire – le Lignon en hiver 2005. Plus de 80 bénévoles se sont succédé-e-s durant tout l'hiver pour assurer une ouverture quelques heures, tous les jours de la semaine.

Chaque année, la patinoire revient, accompagnée dès 2006 d'une tente permettant aux enfants de pratiquer cette activité par tous les temps. Au vu du succès rencontré par ce projet, la Ville de Vernier a décidé d'acheter tant la patinoire (2007) que la tente (2009), afin d'assurer un avenir pérenne et une diffusion dans d'autres quartiers de cette activité.

Depuis 2007 aux Libellules, dès 2009 aux Avanchets, la patinoire synthétique fait désormais des heureux-ses dans d'autres quartiers et le succès est toujours autant au rendez-vous.



Projet: Les Concerts au Lignon

Lieu: Lignon - Date: 2005 - 2009

Auteurs du projet : Comité de l'association des Concerts au Lignon

Organisés par un comité d'habitant-e-s du quartier, ces concerts ont pour objectif de faire venir la musique classique dans un quartier où elle n'a pas forcément droit de cité. Un dimanche par mois, des musiciens choraux ou de chambre rassem-

blent une audience de 80 à 120 personnes. Devant le succès remporté par ces concerts, la ville a décidé dès 2010 de les financer directement par une subvention municipale propre.



Projet: Matches sur écran géant ***Lieu: Lignon - Date: 2006 - 2008 - 2010***

Auteurs du projet : Association PIF-PAF-POUF, M. X.Theus

Depuis 2006, le Contrat de Quartier finance l'installation sur l'esplanade du Lignon d'une tente et d'un écran géant pour la diffusion des matches des grandes compétitions internationales de football (Euro et Coupe du Monde).

Une vingtaine de jeunes en rupture du quartier sont engagés pour travailler durant toute la tenue de la manifestation et bénéficie d'un encadrement complet de la part des travailleurs-euses sociaux-ales du quartier, qui pilotent le projet. Une quarantaine de bénévoles sont également de la partie.

Lors de certains matches, l'audience a dépassé les 400 personnes.



Projet: Les Joyeux Dimanches ***Lieu: Lignon - Date: 2005 - 2010***

Auteurs du projet : Réseau-solidarité de quelques bénévoles accompagné-e-s par une assistante sociale du CAS du Lignon et en lien avec de la cohésion sociale de la Ville de Vernier



Il s'agit de proposer, un dimanche par mois, aux personnes isolées du quartier, un repas simple qui donne l'occasion de partager avec d'autres de manière conviviale. Une trentaine de personnes participe régulièrement à ces dîners, préparés par des bénévoles du « réseau de solidarité du Lignon ».

Projet: Sentier au bord du Rhône

Lieu: Aire - Date: 2005

Auteurs du projet : La Ville de Vernier, Etat de Genève, propriétaires
et protection civile de Vernier

La protection civile a restauré un sentier au bord du Rhône sous l'impulsion d'un habitant qui trouvait que le terrain était trop accidenté et devenait dangereux. Le Contrat de Quartier a alors contacté la municipalité et ce projet a pu être concrétisé.



Projet: Des bancs pour les promeneurs de la presqu'île

Lieu: Aire - Date: 2006

Auteurs du projet : La Ville de Vernier



Une habitante de la presqu'île d'Aire a déposé une fiche projets demandant l'installation de bancs dans le bas de la presqu'île permettant aux aux promeneuses et promeneurs, notamment les personnes d'un certain âge, de faire une petite halte lors de leur promenade.

Les services de la municipalité ont procédé à la pose de trois bancs publics, au chemin du Renard, au chemin des Fossés et au chemin de la Verseuse.

Projet: Le calendrier du Lignon

Lieu: Lignon - Date: 2006

Auteurs du projet : Association des commerçants du Lignon,
Comité central du Lignon

Après une exposition de photographies autour du quartier du Lignon, il a été réalisé un calendrier qui a été distribué à l'ensemble des habitant-e-s du quartier.



Projet: Lunette d'approche au débarcadère J.-Branchu

Lieu: Lignon - Date: 2008

Auteurs du projet : Ville de Vernier, SIG



En bas du chemin John-Branchu à Aire, un petit débarcadère, une fontaine, un panneau d'information sur le Rhône, des éclairages et une longue-vue fixe ont été installés, au milieu des années 80, pour rappeler le souvenir de John Branchu, le dernier passeur du Rhône avant la mise en service du Pont-Butin en 1927.

Tagué, vandalisé, le site n'apportait plus aux promeneurs et aux écoliers ce qu'une simple réparation de la longue-vue pourrait leur offrir : un instrument précieux pour observer la faune et la flore d'une grande diversité à cet endroit là. A l'exemple des télescopes installés aux Pâquis et à Verbois, un télescope a été installé, modèle « Graphoscope » afin que tou-te-s celles et ceux qui visitent ce site puissent mieux contempler les richesses naturelles des bords du Rhône.



Projet: Article GEO

Lieu: Lignon - Date: 2008

Auteurs du projet : Service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier

En décembre 2008, le célèbre mensuel GEO faisait paraître dans sa version allemande un grand reportage sur le quartier du Lignon. Mêlant photos de qualité et interviews d'habitant-e-s, l'article jette une lumière nouvelle et, surtout, positive sur ce quartier fascinant et trop souvent décrié à l'extérieur. Le service de la cohésion sociale a souhaité faire traduire en français et effectuer un tiré-à-part de cet article afin de le diffuser à tou-te-s les habitant-e-s de la commune. Le Contrat de Quartier a financé la traduction ainsi que la mise en page et c'est finalement la municipalité qui a pris en charge la diffusion de l'article en l'insérant dans un cahier spécial de l'Actualité Vernier, le journal communal.



Projet: Sensibilisation canine aux Avanchets

Lieu: Avanchets - Date: 2009

Auteurs du projet : Coggrim, Association « le Copain », la SPA

Beaucoup de propriétaires de chiens se plaignent souvent qu'il n'existe pas assez d'espaces pour chiens, ni suffisamment de poubelles et de sachets canins. Du coup, certains endroits normalement interdits aux chiens sont investis par ceux-ci, ce qui crée des problèmes de propreté et de sécurité, notamment pour les enfants. L'objectif du projet était de sensibiliser la population des Avanchets à cette problématique à travers une journée d'information et d'augmenter les lieux de distribution de sacs poubelles.



Projet: Sherpa «Trek Au Maroc»

Lieu: Lignon - Maroc - Date: 2009

Auteurs du projet : Corinne Mettler, Cherif Messaoudi, Justin McMahon, Liliana Dias, service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier, FAS'e, CAS du Lignon, Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

Dans l'austère splendeur des montagnes du Haut Atlas marocain, parcourir 250 km de marche, c'est d'abord accomplir un voyage aux frontières de soi, apprendre à connaître ses limites, reconnaître ses faiblesses et se découvrir des forces et des qualités insoupçonnées. Et c'est en cela que réside le but du voyage : faire comprendre à chacun-e des jeunes qu'il ne tient qu'à lui/elle de se forger des identités personnelles et sociales valorisantes aux yeux des autres et surtout à ses propres yeux.

Cette expérience formatrice, quasi thérapeutique, a été conçue et soigneusement mise en place par les deux travailleurs-euses sociaux-ales hors murs (TSHM) accompagné-e-s de deux réalisateurs du film « Plus jamais je quitte l'Europe ». Outil précieux, le film-documentaire, qui retrace tant le trek que sa préparation, ne sert pas qu'à garder le souvenir d'une mémorable épreuve, mais



il permet aussi à chacun-e des jeunes participant-e-s de mesurer l'évolution personnelle que cette expérience lui a offerte.

Les âpres chemins rocailleux du Maroc dessinent la métaphore d'un itinéraire intérieur qui ne s'accomplit pas sans douleur.

Projet: Festival «MixCité»

Lieu: Lignon - Date: 2008

Auteurs du projet : FAS'e, Caj219

Lors du 17 mai 2008 s'est déroulé dans l'enceinte d'Aïre un festival de culture urbaine « MixCité » organisé par l'association Caj 219 et les travailleurs-euses sociaux-ales du Lignon. Caj 219 est une association qui rassemble les jeunes majeur-e-s du quartier du Lignon. Elle a pour but d'apporter à travers la culture hip hop (musique et danse) un message positif auprès de la population du quartier.

Ce sont les différentes envies des jeunes de cette association qui sont à l'origine de ce festival. Le but était d'inviter des artistes de différentes communes de Genève. L'idée d'une telle journée exprime une volonté de rassembler des gens de tous horizons. Il était important pour l'association d'amener au travers de son festival une vision positive de la jeunesse et de ses moyens d'expression

afin de favoriser une meilleure compréhension entre les générations. Les festivités ont commencé avec un « battle de break » durant lequel une trentaine de danseuses et danseurs venus de toute la Suisse ont confronté la qualité et l'originalité de leurs styles dans un concours de danse. Après le talent de ces danseurs, le public a pu admirer l'incroyable performance des « traceurs », jeunes gymnastes, acrobates et cascadeurs du quartier des Libellules qui utilisent le mobilier et la topographie urbaine pour produire d'impressionnantes acrobaties. Tout au long de la journée deux grapheurs réputés ont effectués sous les yeux des spectateurs leurs œuvres originales. En plus de ces créations, un grand panneau de bois était à disposition afin que tout un chacun puisse s'essayer à ce mode d'expression. Finalement, la journée s'est conclue en beauté par plusieurs concerts.

Projet: L'horloge INGENDAHL

Lieu: Lignon - Date: 2010

Auteurs du projet : La famille du sculpteur Kurt Ingendahl,
la Ville de Vernier, le Comité Central du Lignon

L'horloge de l'artiste zurichois Kurt Ingendahl, intitulée « Le temps dans l'espace », a été érigée sur la place du Lignon en 1982, sur la proposition du Conseiller administratif Fulvio Moruzzi. L'originalité de cette sculpture longiligne, haute de 11 mètres, est de substituer à la représentation circulaire, sur nos cadrans de montres, une vision verticale du temps qui s'écoule, vision observable de quel que côté que l'on se trouve de ce totem moderne.

Il aura fallu la parfaite conscience de la valeur artistique des œuvres de Kurt Ingendahl qui sont au nombre de trois à Vernier, et surtout la ténacité de Christiane Robert et de Walter Hatt pour parvenir à surmonter les refus de plusieurs institutions qui auraient pu financer la réparation de l'horloge. Finalement, la réparation a été rendue possible grâce à un don de la famille Ingendahl et une subvention du Comité Central du Lignon.

Quant à l'entretien régulier de l'horloge, il sera pris en charge par la Ville de Vernier.



Projet: Pose d'une main courante au n°2 Grand-Bay

Lieu: Lignon - Date: 2009

Auteurs du projet : Ville de Vernier

Il est arrivé à plusieurs reprises que des personnes, notamment des personnes âgées, chutent devant l'entrée du 2, Avenue du Grand-Bay, notamment lorsque le sol est verglacé. Afin de remédier à cette situation, la construction d'une main courante semblait une bonne solution. Grâce au soutien financier du Contrat de Quartier, celle-ci a été construite au début du mois de janvier 2009 et permet maintenant à tout un chacun d'emprunter ce passage sans risque de chute.



Projet: Vivre ensemble aux Avanchets

Lieu: Avanchets - Date: 2010

Auteurs du projet : Edouardo Mancini, Michel André Tschumi, Eduardo Vicente, Marie Rose Perez, les cuisinières multiculturelles, Maison de Quartier des Avanchets, APC, Ludothèque, immeuble à encadrement médico-social FSASD, EPI, Centre œcuménique, Canal 29, etc.

Cette manifestation culturelle et festive avait lieu pour la deuxième année consécutive. Son but était de susciter l'envie de se connaître entre habitant-e-s, favoriser l'entraide et la solidarité dans la cité et encourager les échanges culturels.

Le Contrat de Quartier est intervenu financièrement pour soutenir cette manifestation regroupant des centaines de participant-e-s et portée par la maison de Quartier et un groupe de bénévoles motivé-e-s.



Projet: Avanch'Épicerie

Lieu: Avanchets - Date: 2008

Auteurs du projet : Migros, l'Eclipse



Depuis la fermeture de la supérette au cœur de la cité, il n'existait plus de magasin d'alimentation de proximité aux Avanchets. En attendant la réfection et la transformation du centre commercial, il s'agissait de proposer aux habitant-e-s, notamment celles et ceux qui connaissent des problèmes de mobilité, un service de courses à domicile effectué par des jeunes du quartier.

Bibliographie

BEVORT, A. (2002), *Pour une démocratie participative*, Paris : Presses de Science Po.

CHALINE, C. (1997), *Les Politique de la Ville*, Paris : PUF.

DONZELOT, J. (2003), *Faire société : les politiques de la Ville aux Etats-Unis et en France*, Paris : Seuil.

MAYER, N., PERRINEAU, P. (1997), *Les Comportements Politiques*, Paris : Armand Colin.

PUTNAM, R. (1993), *Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton: Princeton University Press.

Partenaires

Pour les différents projets menés au sein des quatre **Contrats de Quartier de Vernier**, une multitude de partenaires se sont engagés sur des soutiens ponctuels à des projets particuliers.

Partenaires institutionnels

Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FAS'e) - Bureau de l'Intégration (DSPE - Genève) - COGERIM S.A. - Département de l'Instruction Publique - Hospice Général - Services Industriels de Genève (SIG) - Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD).

Entreprises

Migros Genève - Centre commercial de Balexert - Centre commercial du Lignon - Banque LODH - EGGTELSA téléphonie - Association des commerçants du Lignon - Comité Central du Lignon - Givaudan - Mediamarkt.

Partenaires associatifs

AIA (associations des intérêts des Avanchets) - Associations des intérêts de Châtelaine - Association « canin malin » - Association Jeunesse and CO - Association du Coin de Terre - Associations des jardins communautaires - Canal 29 Télévision - Vernier Bondy Blog (<http://yahoo.vernier.bondyblog.fr/>) - Association Vernier-sur-Rock

En résumé

Période de réalisation	2005 – en cours
Ressources impliquées	Un travailleur social, spécialiste en méthodologie de projets, Délégué aux Contrats de Quartier (80%)
Budget global (annuel)	Contrat de Quartier d'Aire – le Lignon : 100'000 CHF Contrat de Quartier des Avanchets : 60'000 CHF Contrat de Quartier de Châtelaine-Balexert : 60'000 CHF Contrat de Quartier de Vernier-Village: 60'000 CHF

Résumé des objectifs visés

Instaurer dans chacun des grands ensembles urbains de la Ville de Vernier un cadre par lequel celle-ci s'engage à mettre en œuvre, de façon concertée avec l'Etat (par des partenariats ponctuels) et d'autres partenaires (citoyen-ne-s, commerçant-e-s, associations locales, etc), des actions répondant à des besoins identifiés par les personnes concernées.

Résumé de la démarche suivie

Instauration d'outils de démocratie participative dans lesquels les habitant-e-s sont en charge de la présentation, la mise en place et le suivi de projets d'utilité publique.

Résumé des résultats obtenus

Financement d'une cinquantaine de projets divers portés par les habitant-e-s.

Résumé de l'originalité de la démarche

Les Contrats de Quartier de Vernier sont des instruments de démocratie participative qui offrent une très large autonomie aux habitant-e-s dans la proposition et la concrétisation de projets d'utilité publique. Les autorités politiques n'interviennent qu'au moment de la validation des projets. Avec cet outil, la participation citoyenne va bien au-delà d'un simple processus de consultation ou de codécision.

Sites internet

Ville de Vernier – www.vernier.ch

Contrat de Quartier d'Aire – le Lignon – www.cq-aire-lignon.ch

Contrat de Quartier des Avanchets – www.contratdequartieravanchet.ch

Contrat de Quartier de Châtelaine Balexert – www.chatelaine-balexert.ch

Vernier-Village



Châtelaine

Contrat de Quartier Ville de Vernier

PERSONNES DE CONTACT

Thierry APOTHÉLOZ
Maire de la Ville de Vernier
022 306 06 06 - t.apotheloz@vernier.ch

Marko BANDLER
Responsable du service de la cohésion sociale
022 306 06 70 - m.bandler@vernier.ch
